

**Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec**

**Avis de vigilance – influenza aviaire**

**La vigilance est de mise! Le sud du Québec est présentement en période d'intenses migrations.**

**État de la situation**

**Bilan des cas au Québec à ce jour**

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a émis une nouvelle zone de contrôle en lien avec le 5<sup>e</sup> cas d'influenza aviaire confirmé le 21 avril dans un élevage de volaille commercial au Québec. Cette nouvelle zone, qui en chevauche deux autres, peut être consultée au lien dans le tableau ci-dessous. Cette nouvelle zone ne contient aucun nouvel élevage commercial de volaille.

<b>Identification des cas</b>	<b>Date de confirmation par l'ACIA</b>	<b>Lieu</b>	<b>Type de volaille</b>	<b>Zone de contrôle<sup>1</sup></b>
IP1*	12 avril 2022	St-Claude – St-Claude-Nord	Commercial de canards	<a href="#">ACIA ZCP-18</a>
IP2	13 avril 2022	MRC du Haut-Saint-François	Petit élevage	<a href="#">ACIA ZCP-21</a>
IP3	14 avril 2022	Knowlton	Commercial de canards	<a href="#">ACIA ZCP-23</a>
IP4	17 avril 2022	MRC Les Sources	Commercial de canards	<a href="#">ACIA ZCP-28</a>
IP5	21 avril 2022	MRC Les Sources	Commercial de canards	<a href="#">ACIA ZCP-32</a>

\* IP = Infection sur place

**<sup>1</sup> Zones de contrôle**

Lorsque l'ACIA émet des zones de contrôle, tous les mouvements aux fermes avicoles non infectées situées dans ces zones doivent se faire avec l'émission de permis spécifiques ou généraux. Les permis spécifiques sont nécessaires pour les activités à risque élevé (déplacements d'oiseaux, d'œufs, etc.) alors que les permis généraux sont nécessaires pour les livraisons de produits à risque faible (p. ex. moulée, propane, diesel, etc.). L'ACIA contrôle elle-même tous les mouvements aux sites infectés.

Les détails du processus d'émission des permis sont maintenant disponibles sur le site internet de l'ACIA [au lien suivant](#). Si des sites de production avicole se situent dans les zones de contrôle préliminaires de l'EQCMA puis les zones de contrôle officielles de l'ACIA, les producteurs sont contactés individuellement par leur office de commercialisation pour évaluer leurs besoins et les accompagner dans leurs obligations.

**Ligne d'urgence de l'ACIA pour les suspicions de cas d'influenza aviaire**

L'ACIA a mis en place une ligne d'urgence pour les déclarations de suspicion d'influenza aviaire. Au lieu d'appeler à un bureau de district, les citoyens, producteurs ou vétérinaires souhaitant déclarer une situation suggestive d'un cas d'influenza aviaire doivent appeler au **450-768-6763** entre 6 h et 21 h tous les jours afin de parler à un représentant de l'ACIA ou laisser un message au répondeur.

### État de la situation au Canada

La maladie continue de se propager à l'échelle du pays. Au cours des 3 derniers jours, 7 nouveaux cas ont été déclarés à l'échelle du pays soit 5 élevages commerciaux (AB 2, SK 1, MN 1 et ON 1) et 2 petits élevages (SK 1 et ON 1) dont un premier cas au Manitoba. Voici le bilan des cas confirmés à ce jour.

Province	Dates	Nombre d'élevages commerciaux	Nombre de petits élevages	Total
Colombie-Britannique	Le 13 avril	1	0	1
Alberta	Du 6 au 24 avril	15	2	17
Saskatchewan	Du 14 au 24 avril	3	2	5
Manitoba	Le 23 avril	1	0	1
Ontario	Du 27 mars au 23 avril	14	4	18
Québec	Du 12 au 21 avril	4	1	5
Nouveau-Brunswick		0	0	0
Nouvelle-Écosse	Du 4 février au 17 mars	2	1	3
Île-du-Prince-Édouard		0	0	0
Terre-Neuve-et-Labrador	Du 22 décembre au 17 mars	0	2	2
		<b>40</b>	<b>12</b>	<b>52</b>

Près d'un million de volailles ont succombé ou ont dû être dépeuplés à cause de la maladie au Canada.

**Pour vous tenir à jour sur les annonces officielles de l'ACIA sur les cas d'influenza aviaire au Canada, veuillez consulter le site internet au [lien suivant](#).**

### État de la situation aux États-Unis

Au 20 avril dernier, les États-Unis ont perdu près de 29 millions de volailles dû à l'influenza aviaire. Voici un bilan des cas pour les 138 élevages commerciaux atteints.

Type de production	Cas (%*)	Individus (%*)
Poulettes, pondeuses, repro légères	16 (11,6%)	22 173 593 (77%)
Dindes commerciales et repro	104 (75,4%)	4 360 125 (15%)
Poulets à chair	13 (9,4%)	2 348 812 (8%)
Multi-espèces + gibier	4 (2,9%)	54 371 (0,19%)
Canards repros	1 (0,19%)	4 724 (0,02%)
<b>TOTAL</b>	<b>138</b>	<b>28 941 625</b>

\*% sur les cas commerciaux

Source :

<https://www.aphis.usda.gov/aphis/ourfocus/animalhealth/animal-disease-information/avian/avian-influenza/hpai-2022/2022-hpai-wild-birds> accédée le 20-04-2022